



Estimation notaire après proposition d'achat

Par **Stéphanie**, le **12/04/2010** à **15:44**

Bonjour,

J'ai visité une maison. J'ai fait une proposition écrite du montant exacte auquel la maison est vendue.

J'apprends que l'organisme qui vend la maison, décide de refaire une estimation par notaire alors qu'ils ont bien reçu ma proposition écrite.

Est ce que cet organisme a le droit de procéder ainsi avec une risque d'augmenter le prix de la maison ?

Merci.